



« Endiguez l'érosion des droits de la personne au Canada et réparez les préjudices »

Communiqué de presse de la CCDP : 20 octobre 2015

Marie-Claude Landry, présidente de la Commission canadienne des droits de la personne, félicite le premier ministre élu Justin Trudeau et tous les député(e)s qui siégeront maintenant au Parlement canadien et publie la déclaration suivante :

« Je demande aux député(e)s récemment élus au Parlement d'agir rapidement pour endiguer l'érosion des droits de la personne au pays et de réparer les préjudices en abrogeant les lois et en révisant les politiques qui favorisent la discrimination et les préjugés. Personne ne devrait vivre dans la peur à cause de ce qu'il est ou parce qu'il n'a pas les mêmes croyances que la majorité.

En particulier, le Parlement devrait :

- récrire et renommer la Loi sur la tolérance zéro face aux pratiques culturelles barbares pour y supprimer toute insinuation que certaines religions menacent la société canadienne;
- accélérer le processus d'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile qui fuient la guerre, la persécution et les catastrophes environnementales, et veiller à l'application d'un processus de sélection non discriminatoire;

Endiguez l'érosion - Suite à la page 2

La CMDP présente un séminaire sur le harcèlement à Thompson

La Commission organise un séminaire sur le harcèlement en milieu de travail à Thompson qui profitera aux employeurs, aux superviseurs, aux gestionnaires et aux spécialistes des ressources humaines.



Selon l'animatrice Pam Roberts, « la réponse des participants au séminaire sur la question des droits de la personne en milieu de travail, qui a eu lieu plus tôt cette année, a été extraordinaire. Ces personnes ont réclamé d'autres séminaires et nous sommes ravis d'être de retour à Thompson pour présenter le séminaire suivant de la série. »

Le séminaire se déroulera le 24 novembre 2015 de 13 h à 15 h 30.

Les droits en question

Fin du projet sur les animaux d'assistance

Par Azim Jiwa – Directeur général

Nous remercions tous ceux et toutes celles qui ont participé aux consultations de 2014 sur les animaux d'assistance. Ils ont permis à la Commission de mieux comprendre les enjeux à partir de diverses perspectives.

Depuis les consultations, la Commission a répondu aux principales questions qui sont ressorties de l'exercice. Elle a mis à jour sa politique sur les animaux d'assistance de façon qu'elle reflète le rôle changeant de ces animaux, en particulier ceux qui aident les personnes ayant des incapacités invisibles. Des publications sont maintenant disponibles sur notre site Web pour aider les écoles, les employeurs, les propriétaires de restaurants et d'hôtels, les locateurs, etc. à traiter les questions qui se rapportent au droit d'accès des animaux d'assistance et de leurs utilisateurs.



La Commission continue d'inclure des renseignements sur les animaux d'assistance dans ses exposés et, en 2016, elle proposera des « cafés-causeries » pour discuter les nouvelles questions concernant ces animaux.

Un groupe de travail sur les animaux d'assistance, coprésidé par Mme Joy Cramer, sous-ministre des Services à la famille, et par M. Bill McDonald (membre de la collectivité) a également été mis sur pied. La Commission participera à ce groupe qui tentera de trouver des stratégies pour diminuer les obstacles auxquels sont confrontés ceux et celles qui ont besoin d'animaux d'assistance.

Je remercie sincèrement les participants, les membres du personnel et du conseil d'administration ainsi que le facilitateur de nos consultations pour leur dévouement et leurs efforts dans le cadre des consultations, de la rédaction du rapport et de la mise en œuvre des recommandations. Ces efforts ont fait progresser le dialogue et permettront de mieux aider à supprimer les obstacles auxquels font face les utilisateurs d'animaux d'assistance.

Endiguez l'érosion - Suite de la page 1

- veiller à faire cesser la détention arbitraire et l'emprisonnement de milliers de sans-papiers qui demandent asile au Canada, dont bon nombre ont des troubles mentaux;
- lancer immédiatement une enquête sur les femmes et les jeunes filles autochtones disparues ou assassinées et établir un plan d'action national;
- veiller à ce que l'ensemble de la population canadienne ait accès à de l'eau potable et à des logements adéquats;
- mettre fin au financement inéquitable pour les services d'aide à l'enfance et les écoles dans les réserves des Premières Nations;
- modifier la Loi canadienne sur les droits de la personne pour protéger clairement les transgenres contre la discrimination;
- faire cesser le recours abusif à de longues périodes d'isolement cellulaire pour contrôler les délinquants, une méthode utilisée de manière disproportionnée avec les détenus de race noire ou d'origine autochtone ainsi qu'avec ceux et celles ayant une maladie mentale;
- protéger le droit de toutes les femmes d'afficher leur religion.

« La population canadienne a rejeté le discours conflictuel qui a dominé les derniers jours de la campagne électorale. La Commission canadienne des droits de la personne a gardé le silence par respect pour le processus électoral, une tâche plutôt difficile dans les circonstances. Maintenant que la campagne électorale est derrière nous, le temps est venu pour l'ensemble de la population canadienne de s'unir dans le but de rétablir les valeurs de respect mutuel et de dignité qui ont si longtemps caractérisé ce pays. Mon Canada inclut tout le monde. »

Café-causerie : Chiens interdits?

Avant de dire à quelqu'un que les animaux sont interdits, vous devriez essayer de savoir si l'animal est un animal d'assistance. Les animaux d'assistance ont un droit d'accès immédiat, ce qui signifie qu'ils sont autorisés partout où vont leurs maîtres. De nos jours, ils sont dressés pour répondre à de nombreux besoins liés aux incapacités, dont beaucoup sont invisibles.



Comment évolue le rôle de l'animal d'assistance? Qu'est-ce que cela signifie pour les écoles? Les entreprises? Les restaurants? Les locateurs?

Venez à un café-causerie de la Commission, le 20 janvier (à Brandon) ou le 21 janvier (à Winnipeg), de 9 h à 10 h 30, pour parler des nouvelles réalités.

Pour vous inscrire à l'une de ces séances gratuites, veuillez vous adresser à hrc@gov.mb.ca.

Le saviez-vous?

La Journée du souvenir trans sera célébrée le 20 novembre 2015 pour commémorer, pleurer et honorer ceux et celles qui sont morts en raison de leur identité ou expression sexuelle.

La Journée sera célébrée à Winnipeg à The Hive, à l'Université de Winnipeg, de 18 h 30 à 21 h 30.

À Brandon, un service commémoratif est prévu à la Knox United Church, de midi à 13 h, et une veillée en plein air aura lieu au centre communautaire Park, de 19 h à 21 h.

Pour d'autres renseignements :

Winnipeg : 175, rue Hargrave, bureau 700, Winnipeg (Manitoba)

Tél. : 204 945-3007 Téléc. : 204 945-1292

Brandon : 340, 9e Rue, bureau 341, Brandon (Manitoba)

Tél. : 204 726-6261 Téléc. : 204 726-6035

The Pas : Centre commercial Otineka, 2e étage, C.P. 2550, The Pas (Manitoba) Tél. : 204 627-8270 Téléc. : 204 623-5404

SANS FRAIS : 1 888 884-8681

ATS : 1 888 897-2811 Courriel : hrc@gov.mb.ca